

Feb 25

3003 Berne, le 25 février 1971

s.B.22.71.34(Afr.Sud)-BRE/gc

ad 551.55

Ambassade de Suisse

CONFIDENTIEL

V i l l e d u C a p

Rand Easter Show

an	PF	uy					
Datum	262						
Visa	Ai						
EPD		28 FEV. 1971					
Ref.		0.713-79					

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre lettre du 16 février 1971 a retenu toute notre attention et nous vous en remercions.

A propos de la question de votre participation à un déjeuner organisé par la "Witwatersrand Agricultural Society", qui nous avait déjà occupés ces années précédentes en raison d'une présence rhodésienne un peu massive, nous voudrions faire pour commencer les quelques considérations de principe suivantes :

Il nous faut partir de l'idée que la présence d'un représentant "diplomatique rhodésien" à la même table parmi d'autres ambassadeurs accrédités en Afrique du Sud, dont vous-même, ne serait pas suffisante à elle seule pour nous inciter à vous engager à refuser cette invitation. Il faut en effet se rendre compte que de s'asseoir à la même table qu'un représentant d'un pays que l'on ne reconnaît pas n'entraîne nullement sa reconnaissance et ne comporte aucune signification politique particulière. Combien de fois nos ambassadeurs dans les pays de l'Est européen ont-ils dû côtoyer, lors d'un même repas, leur collègue de la RDA ? Cela n'a jamais eu de conséquences

ailleurs (seuivie pas ex) la circonstance a un autre caractère.



- 2 -

politiques de quelque nature que ce soit. Au contraire, un ambassadeur de Suisse qui aurait refusé d'occuper sa place en raison de la présence d'un représentant du régime de Pankow, n'aurait fait qu'offenser le pays hôte.

Ceci dit, il en va naturellement tout autrement si au lieu d'avoir un "représentant diplomatique", la Rhodésie se manifeste à ce banquet sous la forme de trois ou quatre ministres affublés d'un vice-président du Conseil ou de la République. Dès cet instant, la Rhodésie bénéficie d'un traitement de faveur et devient en quelque sorte l'hôte d'honneur à ce banquet. Il en découle qu'une participation d'un ambassadeur d'un autre pays acquiert alors une tout autre signification et c'est celle-ci, seulement celle-ci, que nous voulons éviter.

* * *

C'est pour cela qu'avant de prendre une décision à propos de votre participation à ce déjeuner, nous voudrions savoir en premier lieu si cette année, comme les précédentes, la Rhodésie sera en quelque sorte à l'honneur. En deuxième lieu, il nous intéresserait de savoir si à la suite du changement de gouvernement à Londres la représentation diplomatique britannique en Afrique du Sud se montre un peu plus souple à l'égard de la Rhodésie que du temps du cabinet Wilson. Enfin, il conviendrait que dans des conversations avec vos collègues vous leur demandiez quelle attitude ils comptent adopter. Peut-être pourriez-vous, à cette occasion, leur exposer notre point de vue tel qu'il est développé plus haut. C'est à la lumière de ces éléments, que nous vous prions de nous fournir au plus tôt, que nous vous donnerons les instructions nécessaires.

* * *

- 3 -

En tout état de cause, nous voudrions d'ores et déjà observer que les pressions anglaises, tant à Pretoria, auprès de votre ambassade, qu'ici même, nous paraissent très déplaisantes dans cette affaire, et nous désirons que votre représentation évite à tout prix, à l'égard également des autorités sud-africaines, de donner même l'impression d'être dans le sillage britannique.

Enfin, et dans l'hypothèse où nous devrions arriver à une décision négative quant à votre participation à ce déjeuner, il nous semble important que vous y soyez, le cas échéant, remplacé par l'un de vos collaborateurs ou par le directeur du pavillon suisse; au surplus, votre absence devra se justifier par un séjour que vous ferez à cette date précise dans un des pays voisins, dont nous vous laissons le choix, et auprès du gouvernement duquel vous êtes également accrédité.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Affaires Politiques

D. O.

